

## **CESSION DES DROITS D’AUTEUR ET RENONCIATION À L’EXERCICE DES DROITS MORAUX**

Par les présentes, je cède à l'UQAM, le cas échéant, et dès qu'ils me seront échus, tous les droits que je pourrai détenir en raison de ma participation à la création de l'œuvre décrite ci-après, et ce, peu importe le territoire ou les supports sur lesquels cette dernière est ou sera fixée, que celle-ci soit créée en collaboration ou non. Cette cession porte tant sur les droits reconnus par la *Loi sur le droit d'auteur* L.R.C. 1985, ch. C-42, que sur le droit de propriété du support sur lequel l'œuvre est fixée s'il en est.

Sans restreindre la portée de ce qui précède, dans la mesure où ma participation devait inclure une prestation, je cède également à l'UQAM, au fur et à mesure où ils me seront dévolus, tous les droits que peut me conférer la *Loi sur le droit d'auteur* sur telle prestation incluant ceux de la fixer sur tout support et de la communiquer au public par tous moyens. De même, si ma participation devait inclure un enregistrement sonore dont je serais le producteur, je cède de même tous les droits sur cet enregistrement notamment, celui de le publier pour la première fois et de le reproduire sur un support matériel quelconque.

Je renonce à l'exercice des droits moraux que je pourrais détenir sur l'œuvre sauf dans les cas où, s'il s'agit d'une prestation de ma part fixée sur un support quelconque, celle-ci est déformée, mutilée ou autrement modifiée ou utilisée d'une manière préjudiciable à mon honneur et à ma réputation.

<b>Description et titre de l'œuvre</b>
--

Signé à Montréal ce \_\_\_\_\_ 20\_\_

\_\_\_\_\_  
*Signature de l'auteur*

\_\_\_\_\_  
*Signature du représentant de la personne morale  
dûment autorisé (le cas échéant)*